

## Les activités de France Dignes en 2014

APPROUVE LE 16/11/2015

---

### **2014, une première année complète d'exercice :**

En février 2011 le Plan de submersion rapide est publié, suite aux conséquences de Xynthia sur certaines digues de la façade atlantique et à divers évènements impliquant la défaillance de digues fluviales depuis deux décennies. Des actions sont annoncées, dont une concerne la création d'une filière professionnelle pour les gestionnaires de digues.

Ce projet a été porté par trois gestionnaires de digues (l'AD Isère Drac Romanche, la DREAL Centre, le SYMADREM) avec le soutien d'Irstea.

Il arrive à maturité en 2013, deux années plus tard. L'assemblée générale constitutive de l'association a lieu le 22 mai 2013 à Paris et sa création est finalisée par la publication au JO le 15 juin 2013.

France Dignes vise à structurer la profession de gestionnaire de digues et à être un lieu d'échanges techniques et de formation pour renforcer les compétences.

2014 est la première année civile complète d'existence pour France Dignes.

### **Actions structurantes :**

#### **Développement du SIRS Dignes V2**

Le SIRS Dignes est une application à l'usage des gestionnaires de digues et destinée à mémoriser, manipuler et restituer le patrimoine informationnel relatif aux digues. Sa première version est utilisée depuis 2004. Les utilisateurs initiaux sont le Symadrem, l'AD Isère Drac Romanche, la DREAL Centre et les DDT de la Loire moyenne. Une version 2 plus ergonomique, plus performante et répondant aux nouveaux besoins de la réglementation est aujourd'hui en développement. Le maître d'ouvrage de ce travail est le Symadrem. France Dignes, de part la convention qui la lie au Symadrem, assure l'assistance à maîtrise d'ouvrage. Le cahier des charges a été écrit à l'automne 2013 et le marché publié en décembre. Après comparaison des offres, la société Géomatys a été retenue et la réunion de lancement s'est tenue le 27 mai à Beaumont les Valence.



*Réunion de lancement du développement SIRS Dignes V2 à Beaumont lés Valence*

La première étape a été l'étude des besoins des utilisateurs. Des réunions spécifiques pour étudier ces besoins se sont déroulées en juillet et en novembre. Des déplacements réguliers de France Dignes dans les locaux de la société de développement débuteront en novembre 2014 pour mieux suivre les développements et la prise en compte des besoins.

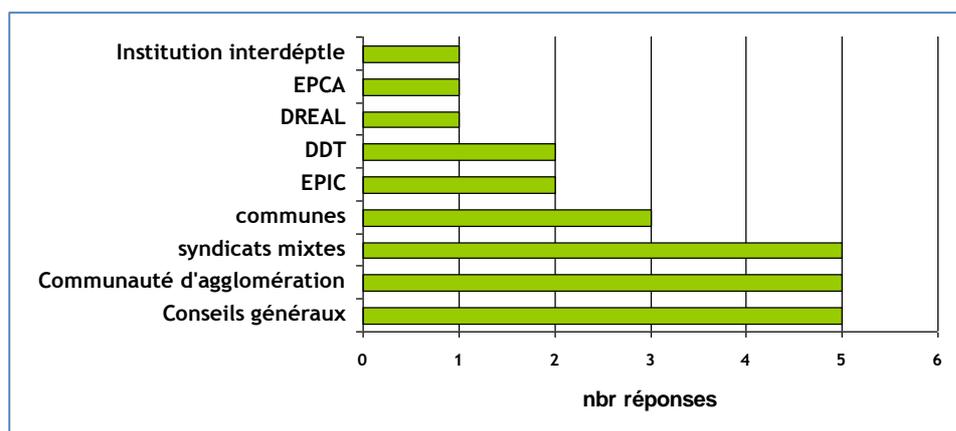
Fin 2014 le développement du « noyau » de l'application SIRS Dignes V2 est en cours de finalisation. Le développement des modules débutera parallèlement à cette finalisation début 2015.

### **Retour d'expérience sur l'application du décret de 2007 auprès des gestionnaires :**

Un questionnaire a été mis au point en novembre/décembre 2013, qui sollicitait les gestionnaires sur l'état d'avancement de la réalisation de leurs obligations réglementaire, la façon dont ils les ont abordées, les difficultés rencontrées et les améliorations qu'ils pouvaient éventuellement proposer. Le questionnaire a été réalisé avec l'outil en ligne Google Drive et mis au point conjointement par les membres du comité technique. Une soixantaine de gestionnaires ont été sollicités par courriels, adhérents ou pas. 25 réponses ont été obtenues.

Une journée spéciale a été organisée pour rendre compte de cette enquête auprès de tous ceux qui avaient été sollicités. Cette journée s'est tenue à Lyon le (4/02/2014) et a réuni une trentaine de participants. A la suite de quoi un document / compte rendu a été rédigé et envoyé à Madame Patricia Blanc, directrice de la DGPR (Direction générale de la prévention des risques).

Pour information, les présentations qui ont été réalisées par les membres du comité techniques pour cette journée de restitution et le compte rendu envoyé à Mme Patricia Blanc sont disponibles sur le site Internet de France Dignes.



Nombre de réponse à l'enquête rex en fonction du statut du gestionnaire

### Journées techniques :

Deux journées techniques ont été réalisées à l'automne 2014 les 30/09 et 5/11. Les deux journées ont été co organisées avec IRSTEA. Rémy Tourment et Patrice Mériaux proposant le contenu technique et France Dignes la logistique.

Chacune de ses journées a été suivie d'une journée de découverte d'un ou plusieurs endiguements locaux. L'idée étant de rentabiliser les déplacements nécessités par la journée et de faire se rencontrer, dialoguer et échanger les gestionnaires, adhérents ou pas.

\* Une première journée sur le thème « ouvrages englobés, autorisations d'occupation temporaires et convention de superposition de gestion » a lieu à Rouen le 30 septembre 2014. Elle est suivie le lendemain 1<sup>er</sup> octobre d'une journée de découverte de deux gestionnaires locaux (le Conseil général de Seine Maritime et le Grand port maritime de Rouen) et de leurs endiguements. Les enregistrements audios de la journée du 30/09 sont disponibles pour les adhérents sur le site de France Dignes dans la rubrique « ressources multimédia ».

Cette journée a réuni 38 participants dont 8 non adhérents. Une enquête de satisfaction a été faite à l'issue de la journée. Un point mitigé reste la salle où s'est passée la journée, à la DREAL Seine Normandie, un peu petite et surtout mal disposée au vu du nombre de participants et du type de rassemblement.



*Découverte d'un chantier du grand port maritime de Rouen le 1<sup>er</sup>/10/14*

\* La seconde journée était sur le thème de la « gestion de la végétation et animaux fouisseurs ». Elle s'est déroulée à Peyrins, près de Valence, dans la Drôme. Le lendemain, 6 novembre, les participants ont pu découvrir des endiguements du syndicat de la Véore et de Valence Romans sud Rhône Alpes.

Cette journée a rassemblé 34 participants, les avis sur le contenu étaient très positif, mais un bémol pour le local qui s'est révélé mal adapté (inconfortable pour les présentateurs et donc pour les auditeurs) et l'isolement relatif du lieu (village desservi par des autocars mais pas d'hôtel sur place).

Les enregistrements audios sont disponibles sur le site de France Dignes. Un compte rendu des questions réponses est en préparation.



*Journée « végétation » le 5/10/14 dans la Drôme (salle du conseil de la mairie, Peyrins)*

## Site Internet :

En 2013, un site vitrine avait tout d'abord été réalisé en interne en utilisant les potentialités offertes par le service « MyWebsite » de 1&1. Il était mis à jour régulièrement. Ce site avait pour but de donner un minimum de visibilité à l'association sur Internet, en attendant la réalisation du véritable site livré le 4 décembre 2014 : [www.france-digues.fr](http://www.france-digues.fr) . Des tests sont faits jusqu'en fin d'année et l'adresse officiellement diffusée auprès des adhérents début 2015. Un premier bilan de son utilisation pourra être fait fin 2015.

Le nouveau site permet aux internautes de s'inscrire et de s'identifier. S'ils sont issus de structures adhérentes ils ont accès à des documents et des services supplémentaires : la base des gestionnaires (structures) et des professionnels de la gestion des digues avec leurs domaines de compétence, une base documentaire, des ressources multimédia). Un forum est ouvert à tous sous réserve d'identification. Les utilisateurs du site, et en particulier les adhérents auront la possibilité de proposer des documents, d'écrire des articles. Chacun peut se voir en effet attribuer des droits spécifiques pour cela. L'ensemble des informations publiées sur le site feront l'objet d'une modération.

Il apparait début 2015 que le site a besoin d'une forte animation, tout au moins au début de son existence, pour que chacun prenne conscience de ses possibilités pour prendre le temps d'en tirer le meilleur parti. Des outils complémentaires seront rajoutés petit à petit : notamment, pour démarrer, Owncloud, qui permet le partage de fichiers et la révision de documents. D'autres outils « collaboratifs » simples pourront être progressivement mis à disposition des adhérents : listes de contacts, élaboration collaborative de textes, calendrier, partage de fichiers.

Capture d'écran du site Internet de France Dignes

### **Suivi de l'élaboration du nouveau décret digues :**

Participation au groupe de travail sur l'élaboration du décret, sollicitation du réseau de gestionnaire pour faire remonter les avis et points de blocage potentiels. Le comité technique du 21 mai 2014 a été consacré à ce sujet en prévision des dernières séances de travail au Ministère.

### **Projets :**

« Ouvrages hydrauliques sûrs » : France Dignes copilote avec IRSTEA et le CEREMA une série de manifestations avec le Pôle Risques PACA dans le cadre du programme « Ouvrages hydrauliques sûrs ». Le premier évènement « Fil Rouge » a eut lieu à Aix en Provence le 13/06/2014 et a réuni divers professionnels d'origine diverses : bureaux d'études, fournisseurs, gestionnaires et recherche. La journée, consacrée à l'actualité du monde des digues en France et à l'étranger, que ce soit au point de vu des techniques, des marchés, des évènements naturels, a révélé un potentiel très intéressant. C'est un espace de dialogue unique en son genre.

Une seconde journée était en préparation fin 2014 pour se faire rencontrer et dialoguer gestionnaires et fournisseurs. La journée sera en définitive programmée pour le 15 avril 2015 à Aix en Provence.

FRM-COP (International Flood Risk Management Community of Practice) : un projet international dont le but était de construire un réseau/une infrastructure pour favoriser les échanges de connaissances et de « bonnes pratiques » à divers niveaux de la gestion du risque inondation.

Les démarches de participation ont été effectuées en avril 2014.

On apprend fin 2014 que le projet n'est pas retenu. Il n'est néanmoins pas abandonné et d'autres sources de financement sont recherchées.

Projet DIDRO : en novembre 2014, un appel aux adhérents est fait afin qu'ils envoient une lettre de soutien au projet. Six courriers seront envoyés dans ce cadre.

Le dépôt du projet est fait le même mois de novembre 2014. Il débutera en 2015 s'il est accepté.

### **Divers :**

Participation aux Etats généraux de l'eau en montagne à Megève en Haute Savoie : présentation orale « Evolutions récentes de la réglementation relative aux digues » lors de la dernière journée, le 10 octobre 2014, dans la session 5 : « Enjeux futurs de la gestion de l'eau en montagne : de nouvelles compétences pour les collectivités territoriales ? ». La présentation est disponible sur le site EGEM dans les ressources documentaires.



## Vie de l'association

### Evolution des adhésions :

Les adhérents « actifs » (c'est-à-dire du type gestionnaires de digue et ayant le pouvoir de prendre part aux élections) sont passés de 18 fin 2013 à 25 au 31/12/2014.

L'Etat a choisi d'être membre associé depuis novembre 2013. Ce type de membre ne prend pas part aux votes de l'assemblée générale et ne peut être représenté au sein du conseil d'administration ou du bureau.

### Adhérents « actifs » au 31/12/2013

structure	type de membre
AD IDR	actif
agglo pays Montbéliard	actif
Perpignan Méditerranée communauté d'agglo	actif
AS Bresson à St Ismier	actif
AS Comboire à l'Echaillon	actif
Avignon	actif
BRGM	actif
CG06	actif
CG33	actif
CG66	actif
CG68	actif
CG76	actif
Chambéry métro	actif
com com Ile de Noirmoutier	actif
EP Loire	actif
EPTB Grands Lacs	actif
Grand port maritime de Rouen	actif
ONF-RTM	actif
SM3A (Arve)	actif
SMAVD (Durance)	actif
SMBV Réart	actif
Société du Canal de Provence	actif
Symadrem	actif
Syndicat BV Véore	actif
Syndicat du Haut Rhône	actif
CEPRI	Associé
Etat	Associé
IRSTEA	Associé

### Gouvernance :

Une assemblée générale, deux conseils d'administration (dont un incorporé à l'AG) et 3 comités techniques ont lieu en 2014.

L'assemblée générale s'est tenue à Paris le 2 juillet 2014, dans les locaux de l'EPTB Seine grands lacs.

Le premier conseil d'administration, dissocié de l'AG, s'est tenu le 5 février 2014.

Un comité technique a lieu à Paris, à la DGPR, le 3 février 2014, la veille du retour d'expérience sur l'application du décret de 2007. Deux autres ont eu lieu les 21/05/14 (exclusivement sur le nouveau décret digues en cours d'élaboration) et 4 novembre 2014.

Les membres du conseil d'administration et du bureau au 31/12/2014 sont les suivants :

Titre	Nom	Prénom	nom structure	Rôle au bureau
Monsieur	BICH	Charles	AD Isère Drac Romanche	Vice-Président
Monsieur	COUTURIER	Michel	AD Isère Drac Romanche	Trésorier
Monsieur	FAUCHER	Noël	Communauté de communes de l'île de Noirmoutier	
Monsieur	MASSON	Jean-Luc	SYMADREM	Président
Madame	SATTONNET	Anne	Conseil général Alpes Maritimes	Secrétaire
Monsieur	BERTHOUD	Luc	Chambéry Métropole	Trésorier adjoint
Monsieur	SADDIER	Martial	SM3A	
Madame	HENault	Isabelle	SYMADREM	Secrétaire adjoint

### Personnel de France Dignes :

Afin de sécuriser l'embauche d'un salarié à France Dignes pendant la période de mise en place de l'association, une convention est passée entre l'AD Isère Drac Romanche et France Dignes. L'AD met à disposition de France digues un salarié contractuel et l'association rembourse l'AD du montant de ses dépenses régulièrement. Depuis mai 2014 l'embauche est faite en direct par France Dignes. L'association adhère au dispositif chèque emploi associatif de l'URSSAF.

Un second poste, initialement budgété à partir de novembre 2014, ne sera créé qu'en 2015.

### Locaux :

France Dignes est aujourd'hui localisée à l'AD Isère Drac Romanche à Grenoble. L'AD met à disposition gratuitement un bureau, du mobilier, des équipements divers (dont imprimante/photocopieur, téléphone fixe,...). Cela fait l'objet d'une évaluation dans les comptes annuels.

### Les comptes annuels 2014 de l'association :

Les comptes sont désormais réalisés par Madame Michelle KOSA, expert-comptable. Rétrospectivement, elle a également remis en ordre la présentation des comptes 2013.